Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200752-20251210-20251210_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

29 novembre 2025

Date de l'affichage

29 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le dix décembre à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Benoît LARVOR, Maire.

Etaient présents : Benoît LARVOR, Maire – Josette LE PONNER, Didier LASSALLE, Marc GUILLAUME Adjoints – Claude GALLAIS, Delphine SEBILLE, Evelyne DRION, Laëtitia OGER, Marc LE BOUDEC, Lionel GUILLOU, Cédric LE GALL.
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :
Arnaud LE GOFF ayant donné pouvoir à Benoît LARVOR
Laurence GLOUX ayant donné pouvoir à Marc GUILLAUME

Absent : /

Secrétaire de séance : Laëitita OGER

04-12/2025 OBJET : Rénovation de l'atelier communal : validation de devis

Le Maire présente des devis concernant la rénovation de l'atelier communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider les devis suivants :

- Bardage et portails : LE GOFF – BOUTTE charpentes pour un montant 60 330,00 € HT, soit 72 396,00 € TTC
- Structure préfabriquée : Bodard Construction Modulaire pour un montant de 9 878,21 € HT, soit 11 853,85 € TTC,
- Maçonnerie : Rigoux Yann pour un montant de 2 988,75 € HT, soit 3 586,50 € TTC.

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
Benoît LARVOR

La secrétaire de séance
Laëtitia OGER